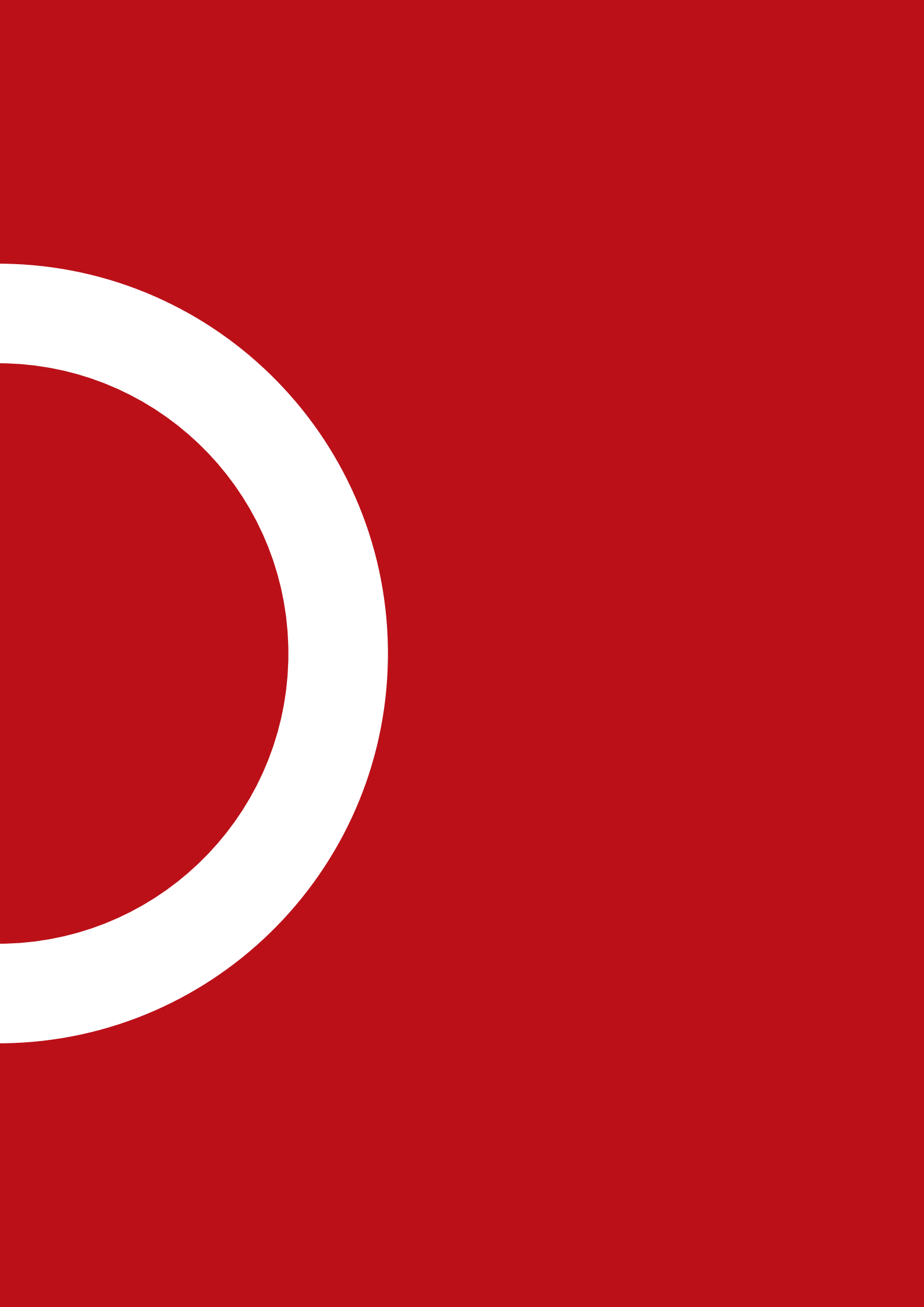


**ACTES
DES JOURNÉES
D'ÉCHANGES
PUBLIQUES**

COMMENT LE COMMERCE
ÉQUITABLE PEUT-IL ÊTRE
UN LEVIER DE DURABILITÉ
ENVIRONNEMENTALE ET
DE VIABILITÉ ÉCONOMIQUE
POUR LES PRODUCTEUR·ICE·S
IVOIRIEN·NE·S DE CACAO ?

**23 ET 24 NOVEMBRE 2017
CÔTE D'IVOIRE**

En présence d'acteurs de la filière cacao
de Côte d'Ivoire, d'Afrique de l'Ouest,
d'Amérique Latine et d'Haïti





CONTEXTE ET OBJECTIFS _____ 4



PARTICIPANTS _____ 8



PROGRAMME DE LA JOURNÉE 10

- **Synthèse des discours d'ouverture _____ 13**
- **Stratégies de transition vers l'agroécologie : synthèse des présentations et débats _____ 14**
- **Qualité et stratégie d'export : synthèse des présentations et débats _____ 19**



CONCLUSION _____ 23



**ANNEXE :
LISTE DES PARTICIPANTS _____ 24**



● CONTEXTE ET OBJECTIFS

CHANGEMENT CLIMATIQUE ET PRODUCTIVITÉ : QUELLES STRATEGIES DE TRANSITION VERS L'AGROÉCOLOGIE POUR UNE PLUS GRANDE DURABILITÉ ENVIRONNEMENTALE DE LA FILIÈRE ?

La Côte-d'Ivoire est le premier pays producteur et exportateur mondial de fèves de cacao, avec près du tiers de la production totale. Le cacao génère plus de 30 % de ses recettes d'exportation et participe à plus de 15 % de son produit brut. Pour autant, les rendements des cacaoyères se situent à des niveaux bas.

La faiblesse des rendements est liée à l'âge avancé des plantations, de plus en plus fréquemment soumises à des sécheresses aiguës et prolongées. Même si les cours ont chuté en début d'année 2017, la filière cacao se caractérise par une demande croissante à l'échelle mondiale. Cette tendance devrait à priori se poursuivre à moyen terme mais le revenu actuel perçu par la majorité des producteurs ivoiriens est généralement insuffisant pour investir dans un renouvellement complet de leurs plantations. De plus, il ne leur est plus possible d'accroître leurs rendements par une stratégie de conquête de nouvelles surfaces au dépend des dernières forêts denses. En effet, plus de 80 % des forêts primaires ivoiriennes ont été détruites durant les 50 dernières années principalement pour les besoins de l'agriculture et celles qui restent sont pour la plupart classées en aires protégées. La cacao-culture ivoirienne ne peut donc plus bénéficier de sa rente forestière et son devenir est conditionné à la possibilité de régénérer les cacaoyères au sein d'agroécosystèmes dont la fertilité devrait être au moins équivalente à celle héritée des anciennes forêts : taux d'humus suffisant dans les sols pour maintenir l'eau dans la couche arable des sols, faible pression parasitaire, ombrage permettant de maintenir l'humidité résiduelle et d'éviter la prolifération d'herbes adventices, etc.

Un grand nombre de paysans reconnaissent que "les terres sont fatiguées", que leurs plantations sont de plus en plus vulnérables aux insectes ravageurs, aux agents pathogènes, aux "mauvaises herbes" et autres virus comme le Swollen Shoot. Les Bonnes Pratiques Culturelles proposés par le Centre national de la recherche agronomique ivoirien et promu par l'Agence nationale du développement rural (ANADER) visent ainsi à renforcer la viabilité actuelle et la pérennité future de la filière cacao en Côte-d'Ivoire, compte tenu de la dégradation actuelle des agroécosystèmes et la perspective de sécheresses plus fréquentes et prolongées.

Par ailleurs, **la rémunération moyenne obtenue par les producteurs de cacao ivoiriens est insuffisante pour dépasser le seuil de pauvreté absolue**¹. Face à l'incapacité d'employer de la main-d'œuvre et à la nécessité de subvenir à leurs besoins vitaux, beaucoup de producteurs valorisent la main d'œuvre familiale et notamment les enfants. Il est estimé que 70 % des enfants dans les familles productrices de cacao participent aux activités sur la plantation².

Dans le cadre du programme Équité, plusieurs coopératives certifiées en commerce équitable, membres du RICE (Réseau Ivoirien du Commerce Équitable) sont accompagnées dans la mise en place de systèmes de culture reposant sur les principes de l'agroécologie : biodiversité cultivée, intégration agriculture-élevage, agroforesterie, réduction des dépendances externes notamment aux intrants chimiques.

OBJECTIF N°1 DES JOURNÉES D'ÉCHANGE :
Permettre un partage de réflexions entre les acteurs ivoiriens de l'amont de la filière cacao sur la mise en œuvre de stratégies de transition agro écologique pour une plus grande durabilité environnementale de la filière.

• Quelles pourraient être les systèmes de production agricole les plus à même d'assurer durablement une rémunération correcte aux producteurs de cacao, sans pollution majeure ni préjudice pour les générations futures ?

1. « La face cachée du chocolat », Basic et PFCE, mai 2016.
2. « La face cachée du chocolat », Basic et PFCE, mai 2016.



QUALITÉ ET STRATEGIE DE DÉVELOPPEMENT COMMERCIAL À L'EXPORT : QUELS MARCHÉS ET QUELLE ORGANISATION DE LA FILIÈRE POUR UN CACAO ÉQUITABLE ?

PRÉAMBULE : Le cacao est par ailleurs un produit dont la qualité dépend de l'agencement de plusieurs paramètres depuis la sélection variétale jusqu'au conditionnement du produit fini en passant par différentes opérations productives et post-récoltes. Pour beaucoup d'organisations de petits exploitants de cacao à travers le monde, **l'amélioration de la qualité des fèves commercialisées constitue donc une question d'enjeu car étroitement liée à l'augmentation des marges financières dégagées** par ces derniers.

L'amélioration de la qualité a un véritable impact économique si les organisations de producteurs ont accès à des marchés où des prix différenciés sont pratiqués en fonction des caractéristiques des fèves de cacao commercialisées. **L'amélioration de la qualité et la diversification des débouchés sont des stratégies qui sont difficilement dissociables.** L'un des enjeux à relever pour les organisations de producteurs est l'identification de partenaires commerciaux et le maintien des relations au regard des exigences qualitatives et techniques.

OBJECTIF N°2 DES JOURNÉES D'ÉCHANGE :

Partager des expériences d'organisations de producteurs ivoiriennes et latino-américaines ayant réussi à obtenir une rémunération différenciée de leurs fèves par une amélioration de la qualité. On constate que la majorité de ces organisations ajoutent à la qualité un ensemble de labels (commerce équitable et agriculture biologique en particulier).

- Quelle organisation de la filière faut-il pour un cacao équitable en Côte d'Ivoire ?
- Quelle(s) stratégie(s) de développement commercial à l'export, et quels marchés porteurs ?

La première journée de ces rencontres s'est passée à Abidjan (Côte d'Ivoire) le 23 novembre 2017. Elle a été suivie d'une visite de terrain (région d'Abengourou) le 24 novembre à la rencontre de la coopérative des producteurs de cacao «CAMAYE» (SOCIETE COOPERATIVE MAWOUBE DE YERE YERE).





PARTICIPANTS

La première journée d'échange s'est tenue à Abidjan (Hôtel Belle Côte) et a été organisée conjointement par le **RICE** (Réseau Ivoirien sur le Commerce Equitable) et l'ONG de soutien **AVSF** (Agronomes et Vétérinaires sans Frontières), dans le cadre du **programme « Équité³ »** financé par l'**AFD** (Agence Française de Développement) et le **FFEM** (Fonds Français pour l'Environnement Mondial). Elle a réuni la **PFCE** (Plateforme pour le Commerce Equitable) représentée par Max Havelaar France, maître d'ouvrage du programme « Equité », l'**AFD**, les **Ministères** ivoiriens en charge de l'**Environnement** (Directrice du Développement durable) et de l'**Agriculture** (Directeur des Culture de rentes), des services étatiques de vulgarisation (**ANADER**) et de recherche (**CNRA**), des acteurs commerciaux (**CEMOI, Ethiquable**), des représentations des organismes certificateurs (**Fairtrade Africa – WAN, ECOCERT**) de structures d'appui au développement tel que le **CIRAD, UICN, Etc-Terra-RONGEAD** (cf. liste des participants en annexe).



3. Le programme ÉQUITÉ est un programme d'appui aux filières de Commerce équitable en Afrique de l'Ouest, financé par l'Agence Française de Développement et le Fond Français pour l'environnement Mondial, dont la maîtrise d'ouvrage est assurée par la Plate-Forme Française pour le Commerce Equitable et la maîtrise d'œuvre par un duo d'opérateurs : l'ONG française Agronomes et Vétérinaires Sans Frontières (AVSF) et le Fairtrade Africa – West Africa (FTA-WAN).



**PROGRAMME
DE LA JOURNÉE**

OUVERTURE OFFICIELLE

- PLATEFORME FRANÇAISE DU COMMERCE ÉQUITABLE,
- RÉSEAU IVOIRIEN DE COMMERCE ÉQUITABLE,
- AGRONOMES ET VÉTÉRINAIRES SANS FRONTIÈRES,
- AGENCE FRANÇAISE DE DÉVELOPPEMENT
- MINISTÈRE DE LA SALUBRITÉ, DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE,
- MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DU DÉVELOPPEMENT RURAL,

POURQUOI UN ATELIER SUR LA DURABILITÉ ENVIRONNEMENTALE ET LES STRATÉGIES COMMERCIALES À L'EXPORT ?

PLÉNIÈRE N° 1

CHANGEMENT CLIMATIQUE ET PRODUCTIVITÉ : QUELLES STRATÉGIES DE TRANSITION VERS L'AGROÉCOLOGIE ET L'AGROFORESTERIE ?

- POSITIONNEMENT DE L'ANADER (CÔTE D'IVOIRE)
- EXPÉRIENCE DE LA COOPÉRATIVE APPCACAO (PÉROU)
- EXPÉRIENCE DE LA COOPÉRATIVE UROCAL (EQUATEUR)

PLÉNIÈRE N° 2

QUALITÉ ET STRATEGIE DE DÉVELOPPEMENT À L'EXPORT : QUELS SEGMENTS DE MARCHÉ ET CIRCUITS DE COMMERCIALISATION POUR UN CACAO ÉQUITABLE ET DURABLE ?

- EXPÉRIENCE DE L'ENTREPRISE CEMOI (CÔTE D'IVOIRE)
- PARTENARIAT COMMERCIAL ENTRE LA COOPÉRATIVE IVOIRIENNE SCEB ET L'IMPORTATEUR ETHIQUABLE (FRANCE)
- EXPÉRIENCE DE LA COOPÉRATIVE APPCACAO (PÉROU)

TRAVAUX EN ATELIERS

QUELS ENSEIGNEMENTS POUR LES ACTEURS DE LA FILIÈRE CACAO EN CÔTE D'IVOIRE ?

- QUELLES NOUVELLES PRATIQUES CULTURALES EST-IL POSSIBLE DE DIFFUSER DANS LE CONTEXTE IVOIRIEN ?
- QUELS MODES DE PROMOTION DU CACAO DE QUALITÉ ADAPTÉS AU CONTEXTE IVOIRIEN ?
- QUELS NOUVEAUX DÉBOUCHÉS POTENTIELS ?

ANIMATION :

AVSF et Réseau Ivoirien de commerce équitable (RICE)

SYNTHÈSE DE LA JOURNÉE ET PLÉNIÈRE DE CONCLUSION

COMMENT LE COMMERCE EQUITABLE

PEUT-IL ÊTRE
UN LEVIER DE DURABILITÉ
ENVIRONNEMENTALE
ET DE VIABILITÉ ÉCONOMIQUE
POUR LES PRODUCTEURS
IVOIRIENS DE CACAO ?

SYNTHÈSE DES DISCOURS D'OUVERTURE

Discours d'ouverture de la PFCE représentée par Emilie Sarrazin (Présidente de Max Havelaar France) :

L'avenir de la filière ivoirienne est au cœur des préoccupations du programme Equité dont la PFCE est le maître d'ouvrage. Cette implication de la PFCE traduit sa volonté de vouloir appuyer les producteurs à identifier des innovations adaptées au contexte et à son évolution aussi bien au niveau de la production que la commercialisation afin de pouvoir les diffuser le plus largement possible auprès des autres organisations de producteurs d'Afrique de l'Ouest et du reste du monde.

Discours d'ouverture du RICE représenté par Francis Atse (Président du RICE) :

Le président du RICE après avoir remercié la forte participation des acteurs ivoiriens de la filière et des délégations venues des quatre coins du monde (Togo, Equateur, Pérou, Ghana, Haïti, Madagascar, France notamment) tient à exprimer l'intérêt des membres du réseau vis-à-vis des deux thématiques qui seront traitées.

Les producteurs sont de plus en plus vulnérables aux effets du changement climatique, les périodes de saison sèche s'allongent et sont plus fréquentes. La majorité des plants de cacaoyers cultivés en Côte d'Ivoire ne bénéficient pas d'ombrage et connaissent par conséquent des diminutions de rendements importantes. Les producteurs ont besoin d'adopter des systèmes de culture basés sur l'agroforesterie qui soient plus résilients. C'est la raison pour laquelle le RICE suit de près les travaux menés par l'ICRAF ainsi que les innovations techniques adoptées par les coopératives soutenues par le Fond Facilité du programme Equité.

Par ailleurs, les producteurs souhaiteraient améliorer la qualité de leurs fèves pour accéder à des marchés plus rémunérateurs. Cette préoccupation des producteurs occupe de plus en plus de place dans leur réflexion visant à l'élaboration de nouvelles stratégies commerciales.

Ce sont les raisons pour lesquelles le RICE s'est investi dans l'organisation de cette journée de réflexion suivie d'une visite de terrain auprès d'une de ses coopératives membres.

Discours d'ouverture d'AVSF représenté par Christian Taupiac (Administrateur d'AVSF) :

AVSF est une ONG de solidarité internationale qui de par son intervention auprès des communautés paysannes et organisations de producteurs de vingt pays à travers le monde a la possibilité de créer des liens Sud-Sud. Le renforcement des filières et la diffusion de techniques agroécologiques constituent par ailleurs des domaines d'intervention prioritaires pour AVSF. Ce sont des activités qu'elle soutient dans grand nombre de ses projets (60 projets à travers le monde). Parmi ses 80 organisations partenaires, plusieurs sont mobilisées autour de la filière cacao et tentent de relever les mêmes défis parmi lesquels ceux liés aux deux thématiques de cette journée de réflexion. C'est la raison pour laquelle AVSF a souhaité permettre à ces mêmes organisations de réfléchir ensemble sur ces questions stratégiques pour le futur de la filière. Ces journées doivent également permettre aux cacaoculteurs ivoiriens de partager leurs réflexions avec les autres acteurs stratégiques de la filière : ministères concernés (Agriculture et Environnement notamment), services techniques d'encadrement comme l'ANADER, structures de recherche agricole comme le CNRA et le CIRAD ou encore les acteurs commerciaux. Cette concertation est essentielle et doit contribuer au processus global de réflexion relatif aux voies et moyens susceptibles de renforcer la durabilité environnementale de la filière.



Discours d'ouverture de l'AFD par Caroline Piquet, chargée de mission à l'AFD Abidjan :

L'AFD finance avec le FFEM le programme Equité à hauteur de 3,9 millions d'euros sur trois ans. Ce programme qui intervient sur cinq pays vise à développer le commerce équitable en Afrique de l'Ouest comme levier d'adoption de techniques de production et de transformation plus respectueuses de l'environnement et donc plus durables. AVSF est le partenaire de référence pour l'AFD/FFEM dans le secteur agricole au niveau des projets d'ONG et des programmes plus larges. Les sujets de la journée sont au cœur des différents programmes de l'AFD plus particulièrement en Côte d'Ivoire où l'AFD met en œuvre un budget annuel de 140 millions d'euros.

Discours d'ouverture du Ministère de l'agriculture et du développement durable par M. Gooré Bi Marcel - Directeur des cultures de rente :

Les deux thèmes de ces journées sont des sujets d'actualité et d'importance capitale. En effet, les effets directs et indirects du changement climatique sont de plus en plus importants : sécheresse, inondations, pression des ravageurs entre autres. Par ailleurs, la demande en produits certifiés ne cesse de croître. Aussi, il est urgent et impératif de s'adapter à ses nouveaux éléments du contexte de la filière cacao en Côte d'Ivoire. Le MINADER suit toujours avec intérêt toutes les actions qui portent sur l'adaptation au changement climatique, qui provoque des chutes de rendements impactant le revenu de tous les producteurs. La COP23 a d'ailleurs vu la participation de représentants du MINADER. Le commerce équitable est un des marchés qui connaît la croissance la plus rapide au monde. Il s'est développé récemment en Afrique et nécessite le renforcement des capacités des producteurs pour qu'ils puissent satisfaire les exigences des organismes de certification. Les OP certifiées ont en contrepartie un accès à un marché plus rémunérateur. En résumé, durabilité de la cacaoculture et compétitivité de la filière cacao font partie des préoccupations du moment au niveau du ministère. Aussi, M. Gooré remercie les responsables d'AVSF et du RICE pour avoir organisé ces journées et souhaitent qu'elles soient un succès pour l'ensemble des participants.

STRATÉGIES DE TRANSITION VERS L'AGROÉCOLOGIE : SYNTHÈSE DES PRÉSENTATIONS ET DÉBATS

Des présentations des panelistes sur le thème : « Changement climatique et productivité : **Quelles stratégies de transition vers l'agroécologie et l'agroforesterie pour une plus grande durabilité environnementale de la filière ?** » et des contributions à l'atelier de travail « **Quelles nouvelles pratiques culturelles est-il possible de diffuser dans le contexte ivoirien ?** », il est ressorti qu'il existe un certain nombre de contraintes majeures – dont certaines plus spécifiques à la Côte d'Ivoire – à lever pour conférer une plus grande durabilité environnementale aux systèmes de production basés sur la cacaoculture :

Les effets des changements climatiques sont réels et impactent fortement la production de cacao (baisse de rendements à la plantation due à l'augmentation des épisodes de sécheresse et de leur durée). Le dérèglement climatique est également à l'origine de l'augmentation de la fréquence des feux de brousse (destruction des cacaoyères) et contribuent à renforcer la pression des insectes ravageurs. Il entraîne également une hausse de la mortalité aussi bien dans les pépinières qu'après la transplantation qui correspondent en effet à des périodes au cours desquelles les plants de cacaoyers sont très sensibles au manque d'eau.

Si l'usage des engrais chimiques a permis des gains de rendement sur le court terme, il a provoqué une baisse de la fertilité des sols sur le long terme (dont la teneur en matière organique a souvent chuté de manière considérable) encore plus quand les cacaoyers ne sont pas associés à d'autres essences. L'utilisation de produits chimiques (engrais, pesticides) – plus particulièrement en Côte d'Ivoire – est par ailleurs jugée excessive et allant à l'encontre de la santé des producteurs.



- ▶ Baisse des rendements des plantations liée à des sécheresses aiguës et prolongées provoquant la dessiccation des sols;
- ▶ Fréquence élevée des feux de brousse détruisant des cacaoyères entièrement;
- ▶ Pullulation des insectes et ravageurs ;
- ▶ Fort taux de mortalité des pépinières par manque d'eau pour l'arrosage;
- ▶ Fort taux de mortalité en replantation (insuffisance de l'ombrage due à l'intensité et à la durée de la sécheresse)

Extrait de la présentation de l'ANADER

Les producteurs estiment qu'ils ne sont pas suffisamment associés aux travaux de la recherche, ni à la conception des projets d'encadrement à leur intention. Suite à l'exposé du représentant de l'ANADER, certains producteurs estiment par exemple que les techniques de compostage diffusées devraient intégrer la pénibilité du travail (pour creuser des fosses) et envisager d'autres alternatives comme le compostage en andain ou la valorisation de la fiente de poules.

La réhabilitation des plantations et l'implantation d'arbres d'ombrage sont jugées parfois difficiles à mettre en œuvre en Côte d'Ivoire du fait d'une insuffisance en matériel végétal (plants) et de l'exploitation anarchique des arbres par les exploitants forestiers autour et dans les plantations.

Ces deux constats amènent certains participants à penser que les techniques vulgarisées ne sont

pas suffisamment adaptées au contexte et aux logiques de production des paysans.

L'image de la culture du cacao ivoirien est associée à celle de la déforestation qui a sévi sur le territoire national durant ces 40 dernières années et découlé principalement de la production extensive de cacao qui reposait sur la valorisation de « la rente forestière ». D'autres pays sont confrontés à des processus de déforestation importants comme le Pérou.

Le phénomène de déforestation est important au Pérou, elle est même pratiquée de façon illégale pour la mise en place de plantations de coca ou l'exploitation de l'or. La superficie déboisée dans la montagne et dans la jungle s'élève à plus de 7 millions d'ha. Le niveau de déforestation a particulièrement augmenté durant ces dernières années.

Desafíos de la deforestación en el Perú



En el 2010 con la Cooperativa Agraria Cafetalera Oro Verde, iniciando el proyecto con la comunidad nativa Alto Shamboyacu



Fuente: PROINVERSIÓN, en base a información del Inreco



Les défis de la déforestation au Pérou (Extrait de la présentation d'APPCacao)



Exemple d'association culturelle présentée par l'UROCAL-Equateur (légumineuses, bananes, cacaoyers).

Les panelistes et les participants se sont exprimés sur les mesures mises ou à mettre en œuvre pour **assurer la transition agroécologique dans les systèmes agraires dominés par la cacaoculture** :

La diversification des cultures

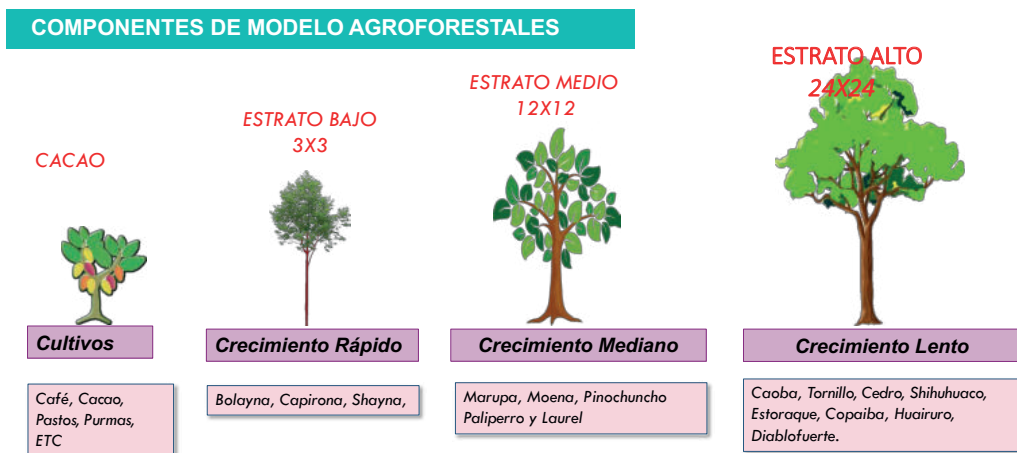
Beaucoup de cultures vivrières peuvent être exploitées quand les plants sont encore jeunes à l'image de la banane plantain mais également de légumineuses comme l'arachide et le niébé ou encore de tubercules comme l'igname. Cette stratégie permet de renforcer l'alimentation des ménages et de diversifier les sources de revenus au sein des systèmes de production car les cultures dites vivrières peuvent être également commercialisées

sur les marchés locaux. En termes de gestion du risque, cette stratégie est également efficace : en cas d'attaques de ravageurs sur une culture spécifique, les autres cultures pratiquées permettront d'atténuer les pertes alimentaires et économiques subies par le producteur. Enfin, en termes de gestion de la fertilité des sols, il va s'en dire que la culture de légumineuses en association permet d'améliorer le taux d'azote des sols.

Une meilleure couverture d'ombrage par le choix d'espèces compatibles au terroir et au cacaoyer

Les expériences péruviennes et équatoriennes laissent à penser que les producteurs ivoiriens auraient tout intérêt à introduire de nouvelles essences dans leurs plantations de cacao à des densités plus élevées que celles qui sont parfois préconisées par les services d'encadrement technique ou les organismes de certification durables. Sur ce point également, plusieurs participants estiment que la recherche n'est pas allée encore assez loin quant à l'identification de modèles agroforestiers adaptées aux conditions des écosystèmes ivoiriens. L'ombrage est en effet un moyen d'atténuer les effets du changement climatique mais correspond également à une logique de diversification : les agrumes ou les bois d'œuvre contribuent à l'amélioration du niveau de vie des ménages et/ou renforcent leur alimentation.

La présentation des différents modèles agroforestiers diffusés et adoptés par les producteurs de la coopérative Oroverde (membre d'APPCacao) a particulièrement intéressé les participants. La méthode d'identification des modèles repose sur la distinction de trois types de strates arborées complémentaires : strate arborée basse, strate moyenne à croissance rapide et strate hautes. Chaque strate correspond bien évidemment à des essences différentes :



En todos los modelos, siempre planta una combinación de varios especies :

- 1) Prevenir la propagación de plagas y enfermedades
- 2) Repartir los ingresos futuros con la venta de madera a largo plazo
- 3) Participar en el restablecimiento de una biodiversidad natural

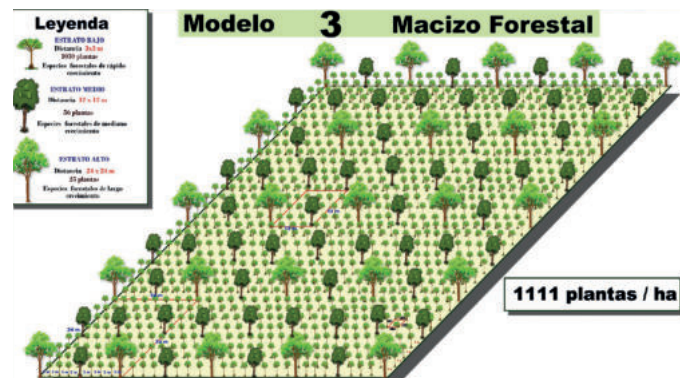
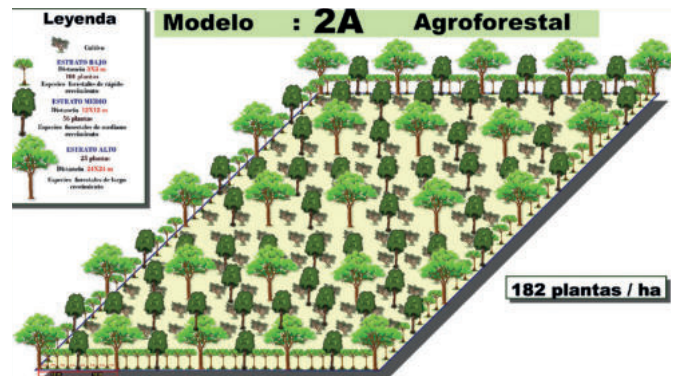
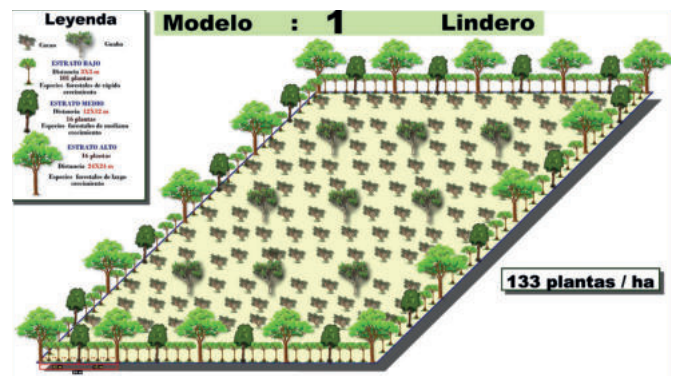
Le premier modèle « Bordure » consiste à mettre l'accent sur la culture des cacaoyers au sein de la parcelle et à exploiter les différentes strates au niveau de son pourtour. Le second modèle « agroforestier » consiste à associer le cacao à des arbres des strates moyennes et hautes (la strate basse est implantée uniquement sur le pourtour de la parcelle). Le dernier et troisième modèle dit « massif forestier » ne comporte pas de cacaoyers, il est notamment préconisé dans les zones où la fertilité des terres est fortement dégradée.

Chaque modèle correspond à des logiques de production différentes et se caractérisent par des densités différentes des arbres associés (dans tous les cas supérieures à 130 arbres par ha). Tous permettent une valeur ajoutée à la culture du cacao et confère plus de durabilité aux systèmes de production. Ils permettent par ailleurs de limiter la propagation des ravageurs et des maladies, de garantir des revenus futurs aux producteurs (qui ne touchent pas de retraite) avec les ventes de bois à long terme, participent à la restauration de la biodiversité naturelle ainsi qu'à la séquestration du carbone.

La réussite des trois modèles repose sur le respect des engagements du producteur (mise en application des consignes techniques, entretien continu des arbres, mise en place des pépinières) et de la coopérative (appui technique, portage des certifications et mise en marché).

Les rendements moyens obtenus avec les modèles « bordure » ou « agroforestier » sont de **2.500 kg de cacao par hectare** (en utilisant des engrais organiques et des biopesticides).

Un autre intérêt des techniques agroécologiques et agroforestières mis en exergue est qu'elles permettent de restaurer la biodiversité des écosystèmes via **la plantation de cacaoyers sur jachères et vieux vergers et les associations d'arbres (ombrage, d'œuvre et/ou fertilitaires)**




L'amélioration génétique en question. Cette question est abordée de manière différente en fonction des acteurs. L'ANADER conseille d'utiliser des semences sélectionnées résistantes aux maladies et ravageurs (Mercedes) alors que plusieurs coopératives (APP Cacao, UROCAL mais également certaines coopératives ivoiriennes comme CAMAYE ou la SCEB) cultivent à la fois les variétés hybrides et les variétés « traditionnelles » jugées plus rustiques et notamment plus résistantes à la sécheresse. L'APP Cacao par exemple cherche à « récupérer et conserver » le patrimoine génétique de ses cacaoyers. Pour cela, les producteurs identifient les plants anciens ayant démontré un bon potentiel de production, des propensions à résister aux maladies et disposant de qualité aromatique. Les plants identifiés sont cultivés et démultipliés dans des « jardins clonaux » pour pouvoir être ensuite distribués


ensuite à l'ensemble des producteurs. De la même manière, les producteurs de l'UROCAL en Equateur cultivent à la fois la variété ancienne « nacional » et la variété hybride diffusée par les services étatiques qui a un plus fort potentiel de production. AVSF appuie la coopérative Atsémaoé du Togo qui de la même manière met en œuvre des actions pour maintenir la variété « traditionnelle » Amelonado jugée plus rustique et plus aromatique tout en cultivant les variétés hybrides diffusées par l'Etat.


Promouvoir des alternatives aux intrants chimiques :


Les différents témoignages convergent pour dire qu'il existe des alternatives efficaces à l'utilisation intensive d'engrais chimique. La principale concerne le compostage (pouvant être associé dans certains cas à une utilisation « rationnelle » de N.P.K) qui permet non seulement d'améliorer durablement la fertilité des sols mais également de valoriser les déjections animales ou les résidus de récolte et/ou de transformation de toutes les cultures.

Permettre une meilleure diffusion des techniques agroécologiques en Côte d'Ivoire :

 Les producteurs souhaitent être plus associés à la définition du contenu des programmes et projets de recherche et de vulgarisation (ANADER, ICRAF et CNRA) et être mieux représentés au sein de leurs instances respectives ;

 Plus précisément, la vulgarisation mériterait d'être menée selon une approche moins verticale et s'appuyer sur une logique de co-construction des innovations des techniques agroécologiques avec les producteurs tout particulièrement au niveau des champs écoles dont l'efficacité est remise en cause dans la mesure où le rôle des producteurs est trop restreint à la mise en œuvre « pure et simple » de techniques recommandées par les services techniques.

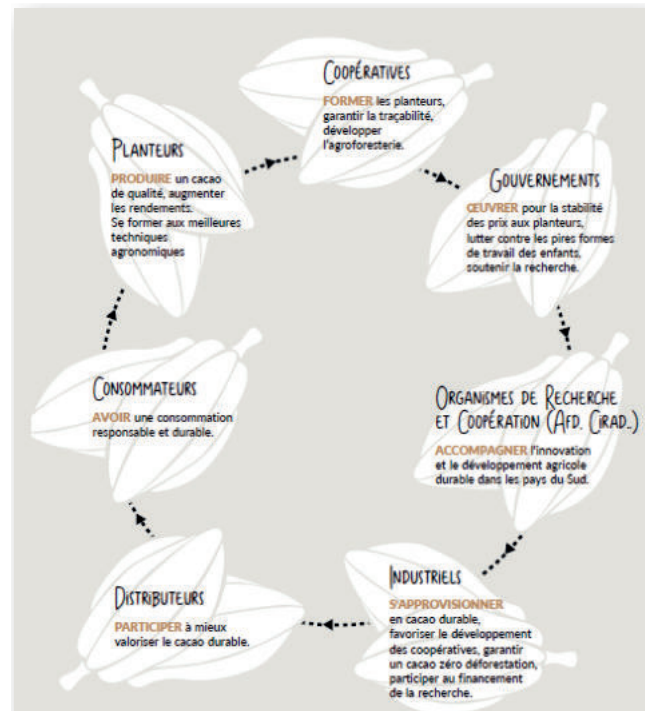
 La législation relative à l'exploitation des arbres forestiers doit permettre la sécurisation des systèmes de culture reposant sur l'association du cacaoyer avec des arbres d'ombrage comme les agrumes mais également comme le Fraké (*Terminalia superba*) ou l'Akpi (*Ricinodendron africanum*) qui sont très prisés par les exploitants forestiers.

 Le commerce équitable permet l'adoption de pratiques agricoles plus respectueuses de l'environnement via le respect des standards correspondants. Des programmes comme Equité

ont permis à plusieurs coopératives certifiées de mettre en œuvre des systèmes de culture reposant sur les principes fondamentaux de l'agroécologie. Les acteurs du développement regrettent pour autant que les standards « cacao » du commerce équitable ne soient pas plus précis et exigeants quant à l'adoption de certaines pratiques agroécologiques comme l'introduction d'arbres d'ombrage ou l'amélioration de la fertilité des sols par leur enrichissement en matières organiques. Le commerce équitable doit par ailleurs continuer de contribuer à renforcer la structuration des OP pour qu'elles puissent développer des services concourant à l'adoption de ces mêmes techniques (cela semble être de moins en moins le cas en Côte d'Ivoire qui se caractérise par une certification de masse qui limite les possibilités d'encadrer efficacement les nombreuses organisations certifiées : plus de 150 coopératives certifiées Fairtrade notamment).

QUALITÉ ET STRATÉGIES D'EXPORT : SYNTHÈSE DES PRÉSENTATIONS ET DÉBATS

La présentation de CEMOI a permis une transition entre ce thème et le précédent en démontrant que les enjeux de développement durable et d'amélioration de la qualité sont extrêmement liés. Le schéma suivant a ainsi été présenté pour illustrer le fait que la relève des défis liés à la qualité et de la durabilité environnementale de la filière passe un partage de responsabilité entre producteurs, fabricants, distributeurs et consommateurs :



La qualité permet d'accéder à des marchés plus rémunérateurs.

CEMOI verse aux producteurs ivoiriens qui respectent leurs engagements en termes de qualité et protection de l'environnement une prime correspondant à 25 % du prix fixé par le Conseil Café Cacao. Ethiquable achète le cacao fourni par la SCEB (certifié Bio et Commerce Equitable) à 1.520 francs CFA/kg (primes confondues) contre 700 francs CFA en conventionnel (prix pratiqués au moment de l'atelier). L'UROCAL vend son cacao certifié AB et SPP en France à 3.600 USD/tonne quand le prix de référence en Equateur est de 2.200 dollars.

La mise en œuvre d'une démarche qualité ne peut être développée par les OP que si elles ont des garanties de débouchés à des prix valorisant les surcoûts liés à l'amélioration qualitative.

Les producteurs ivoiriens se disent disposés et capables d'adopter une telle démarche mais en l'absence d'acheteurs appliquant un différentiel de prix dépendant de la qualité ils estiment dans un premier temps qu'il n'y a pas de raison de faire des efforts pour améliorer la qualité de leurs fèves. La majorité des multinationales qui sont en situation de monopole sur la filière ivoirienne ne sont que trop rarement intéressées par les produits spécifiques qui sont pour l'instant réservés à des marchés de niche. Néanmoins, les producteurs et les fabricants reconnaissent que de plus en plus d'acheteurs

cherchant « la qualité » apparaissent sur le marché ivoirien. Cela ne correspond pas forcément à des volumes importants mais les prix sont toujours supérieurs voire nettement supérieurs au prix « conventionnel ». Par ailleurs, on soulignera qu'un des représentants des fabricants a expliqué que si la chute récente des cours du cacao (passage de 3.000 dollars à 2.000 dollars) a impacté le prix aux producteurs (par exemple en Côte d'Ivoire où le prix bord champ est passé de 1000 à 700 Francs CFA), il n'a pas affecté le bénéfice des grands importateurs qui a augmenté sur la même période (le prix des produits finis comme les tablettes de chocolat n'ayant d'ailleurs pas baissé). Cela démontre qu'il y a toujours une marge d'augmentation des prix si ces derniers veulent se positionner sur la qualité.

Le concept de « qualité » est variable dans sa définition en fonction des acteurs.

Certains acheteurs lient la qualité à l'adoption d'une démarche environnementale et sociétale globale, d'autres ont des attentes très spécifiques en matière d'arôme et au niveau de critères chimiques et organoleptiques souvent très précis. Aussi en Côte d'Ivoire, les critères de qualité des acheteurs ne correspondent pas toujours à ceux fixés par le Conseil Café Cacao, qui a défini trois grades de qualité des fèves selon différents paramètres dont le taux de fermentation.

La plupart des fabricants valorisent la qualité via les certifications AB et équitable qui reconnaissent les efforts des producteurs et apparaissent comme les plus lisibles pour les consommateurs à l'inverse des multiples certifications durables.

Les organismes de certification équitable doivent veiller à ce que cela persiste en évitant de rentrer dans des processus de certification de masse qui empêcherait d'accompagner et de contrôler le respect des engagements pris par les coopératives certifiées et qui ne empêcherait de récompenser les efforts accomplis par les OP. Ces dernières doivent travailler plus en respectant les Bonnes pratiques Agricoles, en investissant et utilisant des infrastructures post-récoltes améliorées et permettant une homogénéisation de la qualité (fermentation centralisées en caissons, unité de séchage notamment) et en mettant en œuvre des dispositifs rigoureux de traçabilité. Le travail jugé le plus pénible concerne la fabrication de biopesticides pour les coopératives certifiées AB.

Une réglementation en Côte d'Ivoire contraignante pour l'export :

Il est enfin souligné que les petits importateurs (du Nord) susceptibles de s'intéresser aux marchés de niche sont parfois freinés en Côte d'Ivoire par la réglementation actuelle. Pour obtenir l'agrément d'exportateur de café et de cacao, il est en effet demandé **aux sociétés commerciales** une attestation bancaire justifiant d'un capital social de deux cent millions (200.000.000) de francs CFA (50 millions pour les sociétés coopératives d'export **en l'occurrence les organisations de producteurs**), entièrement ainsi qu'une attestation de caution bancaire d'un montant minimal de deux cent millions (200.000.000) de Francs CFA (25 millions pour les sociétés coopératives d'export) qui pourra « être appelée en cas de défaillance ».



Test de qualité des fèves à la guillotine et formation en taille au niveau de la coopérative SCEB
(Extrait de la présentation d'Ethiquable)

Des propositions de pistes potentielles pour la valorisation de la qualité et de l'amélioration des stratégies à l'export ont été formulées par les producteurs ivoiriens :

1. SE FÉDÉRER ET PARLER D'UNE VOIX COMMUNE

Il serait plus facile pour les producteurs de promouvoir une démarche qualité s'ils étaient soutenus dans cette direction par les pouvoirs publics et s'ils étaient fédérés au niveau d'une fédération pour pouvoir être force de plaidoyer sur ce thème comme sur d'autres. Le RICE en tant que réseau national pourrait jouer ce rôle en attendant.

2. FACILITER L'EXPORT PAR LES OP

Les réseaux d'OP peuvent également appuyer les « petits acheteurs » du Nord positionnés sur les marchés de niche afin d'avoir plus facilement leur agrément d'exportation. Cela doit notamment passer par des actions de plaidoyer auprès du Conseil Café Cacao afin d'assouplir les conditions d'obtention de cet agrément.

3. MENER DES EXPÉRIMENTATIONS « QUALITÉ »

S'il semble risqué de tout miser sur une démarche qualité, les coopératives peuvent initier des actions visant à produire un cacao de qualité en faible volume pour commencer en continuant de produire du cacao « standard » en grande quantité. L'exemple de l'UROCAL ou de la SCEB qui produisent à la fois des fèves aromatiques et des fèves issus des variétés hybrides diffusées peut inspirer les OP dans ce sens. En parallèle, il est stratégique que les coopératives qui initient une telle démarche se rapprochent des petits acheteurs et donc améliorent leurs capacités de promotion et prospection commerciales tout en développant leur connaissance du marché.

4. DÉFINIR CLAIREMENT LES CRITÈRES DE QUALITÉ ET ACCOMPAGNER TECHNIQUEMENT LES PRODUCTEURS :

Il paraît également important de bien définir ce que l'on entend par « cacao de qualité » et de comprendre les attentes de chaque acheteur notamment sur le plan aromatique et organoleptique. Il est essentiel pour les coopératives de pouvoir apprécier à quoi ces attentes correspondent en termes de modalités de techniques de production et post-récolte (fermentation, séchage, conditionnement et stockage notamment).

Les coopératives membres du RICE estiment avoir besoin d'une assistance technique dédiée à la mise en œuvre de ces activités.

5. Sur la base des expériences présentées et partagées au cours de l'atelier, **LE MAINTIEN DU PATRIMOINE GÉNÉTIQUE DES VARIÉTÉS LOCALES** ayant souvent des qualités aromatiques plus développées apparaît comme un enjeu important.

6. ENCOURAGER LES DÉMARCHES DE QUALITÉ QUI RÉMUNÈRENT LA QUALITÉ

Les producteurs se disent « fatigués » des certifications durables car elles ne prévoient pas de prix différenciés à la qualité. Le commerce équitable doit permettre par les primes octroyées d'améliorer les conditions environnementales et sociales de production mais également d'appuyer les producteurs à acquérir les moyens (encadrement, infrastructures) permettant d'améliorer la qualité de leurs fèves.

7. REVALORISER LE CACAO D'ORIGINE « COTE D'IVOIRE » AUPRÈS DES ACHETEURS :

Les producteurs du RICE pensent qu'une marque collective « origine Ivoire » soutenue par les pouvoirs publics pourraient être une première étape permettant de distinguer le cacao ivoirien sur le marché sous réserve que cette marque renvoie à des critères de qualité « minimaux ».

8. REVALORISER LE CACAO D'ORIGINE « COTE D'IVOIRE » AUPRÈS DES ACHETEURS :

Le commerce équitable doit permettre également à toutes les OP certifiées de se renforcer, d'être mieux structurées pour pouvoir mettre en place des services (encadrement technique, fermentation, séchage notamment) et des dispositifs de contrôle de la qualité.

■ **En conclusion,** pour la Côte d'Ivoire, il faut convenir que le Conseil Café Cacao a mis des règles en place, dont le prix bord champ minimum, positives pour les producteurs (au moins dans leur principe). D'un autre côté, les règles de volumes minimums et de dépôts de garantie (l'objectif était de limiter les défauts de contrats d'achats) rendent difficiles les imports et exports pour les petits opérateurs – et donc limitent les possibilités d'achats directs entre coopératives et importateurs (ce qui est le meilleur moyen de bien rémunérer le producteur tout en restant compétitif et en valorisant l'origine).

Dans les conditions actuelles, la valorisation de la qualité, stratégie payante en termes de revenus pour le producteur, doit passer par l'obtention de dérogations aux conditions de volumes minimaux soient accordées aux petits opérateurs, les seuls – pour l'instant – à être réellement intéressés par la démarche qualité, alors que les grandes multinationales sont essentiellement intéressées par le cacao de masse.

Il est important qu'une faitière de producteurs s'organise (en s'inspirant du RICE) pour dialoguer avec le CCC sur ce point. En attendant le plaidoyer fait partie des activités du RICE et le système Fairtrade se dit prêt à appuyer le réseau pour développer cette activité. D'autre part, le RICE représente plus de 60 coopératives mais il reste très marginal par rapport aux autres producteurs (« conventionnels »). Il sera important pour le RICE d'accéder à ces producteurs conventionnels via des passerelles (interprofession) et faire ainsi poids dans les négociations avec l'Etat et le CCC.

Cependant il faut remarquer que l'amorce du changement ne vient pas forcément de la majorité. Les producteurs du RICE ont de bonnes idées au sujet de la qualité et sont de ce fait légitimes pour porter cette question au CCC et discuter d'une flexibilisation de la réglementation portant sur les demandes d'agrément d'exportateur.

Pour appuyer cette démarche de plaidoyer qui pourrait être portée par le RICE, les coopératives doivent avoir déjà engagé des contacts avec les acheteurs de petite taille qui souhaiteraient acheter en direct en Côte d'Ivoire. Si le contact est déjà établi, le dialogue avec le CCC sera plus concret et donc efficace (et pas une discussion « de principe »).

Le RICE estime qu'une demande d'appui (d'une meilleure connaissance des acteurs français ou européens par les coopératives du RICE) peut être soumise à des organisations telle que la Plateforme Française du Commerce Equitable (qui s'occupe du marché pour l'ensemble des labels de CE en France) et à d'autres réseaux de ce type qui ont une connaissance des acteurs et des opportunités de marché plus particulièrement sur les segments de marché du « Bio » et de « l'équitable ».

Enfin on retiendra également, l'invitation adressée par les représentants péruviens et équatoriens à leurs homologues africains à venir visiter leurs coopératives et à prendre connaissance des nouvelles alternatives de certification équitable comme le SPP (Symbole des Petits Producteurs).

CONCLUSION

Globalement, ces journées renforcent la raison d'être de ce type de rencontres Sud – Sud vis-à-vis des producteurs.

Elles ont répondu à leurs attentes ainsi que l'atteste l'analyse des documents d'évaluation remplis par les participants à la fin de la journée. Ils recommandent la poursuite de ce genre de rencontres Sud-Sud qu'ils trouvent (i) utiles et justifiées, (ii) bien organisées et (iii) presque trop denses. Les producteurs ivoiriens souhaitent pouvoir répondre à l'invitation des producteurs latino-américains afin de visiter leurs réalisations au Pérou et en Equateur.



Sur le plan technique concernant la « transition agro-écologique » des acquis essentiels ont été partagés comme :

La transition écologique est une solution pour la récupération des sols dégradés, phénomène généralisé dans les cacaoyères menées en monoculture et l'atténuation des effets du changement climatique sur la production cacaoyère. La faisabilité de la transition écologique dans le domaine du cacao est démontrée par les producteurs latino-américains qui ont participé aux échanges.

Des **approfondissements sont cependant nécessaires** sur (i) le recours à des associations végétales compatibles avec les cacaoyers qui restent à identifier, (ii) des itinéraires techniques à préciser concernant les stratégies de diversification des cultures au sein des exploitations agricoles ; (iii) la conservation des patrimoines génétiques compatibles avec la demande centrée sur des produits aromatiques spécifiques ; (iv) le soin à mener en post-récolte (séchage et fermentation).

Sur le plan économique la réflexion a été amorcée et doit se poursuivre sur un certain nombre de points :

La rentabilité économique de cette transition pour l'exploitant doit être systématiquement vérifiée.

En même temps qu'est **indispensable la recherche de partenaires de l'aval** (transformateurs, exportateurs) susceptibles de (i) compenser par des prix d'achat incitateurs, les surcoûts liés à l'accroissement de la qualité et (ii) faciliter l'écoulement de la production.

En ce sens les projets innovants sur ces questions soutenus par le Programme Equité sont appréciés car pouvant constituer des références susceptibles de donner des premiers éléments de réponse à cette réflexion.

Sur la question de la « qualité » :

(i) **la notion de qualité reste à préciser et clarifier** en fonction de règles fixées par les opérateurs / clients ; (ii) seuls les « petits » opérateurs sont demandeurs de qualité, alors que les gros industriels sont eux axés sur la demande en cacao « de masse »

Le recours au « bio » n'est pas une solution systématique mais la double certification AB et Equitable correspond souvent à des opportunités de marchés les plus rémunératrices. Ce sont en effet les labels les plus lisibles pour les consommateurs et les organismes de certification sont sollicités pour que cela demeure. Le surcoût des certifications doit être identifié par les OP qui doivent par ailleurs **« s'assurer » du marché** en même temps qu'elles se lancent dans les investissements correspondants.

Les acteurs présents liés au Commerce Equitable ont confirmé leur souci de maintenir le lien CE – Qualité ce qui nécessite que le marché du commerce équitable continue de se développer.

Le prérequis qui est apparu essentiel à la mise en œuvre d'une démarche qualité concerne le renforcement des capacités des OP en termes de gouvernance, de gestion, de capacités techniques, commerciales et de plaidoyer.

L'ensemble des participants a finalement exprimé sa satisfaction à l'issue de cette journée aussi bien en termes de partages de réflexion que d'enseignements. Suite à la visite organisée le 24 novembre des actions de la coopérative CAMAYE (appuyée par le programme Equité), ils ont par ailleurs pu constater que la transition agroécologique était initiée par certaines OP ivoiriennes et qu'elle allait dans certains cas (comme celui de CAMAYE) impulser l'adoption d'une démarche qualité reposant sur la mise en œuvre de modes de production durables et sur la double certification équitable et AB.

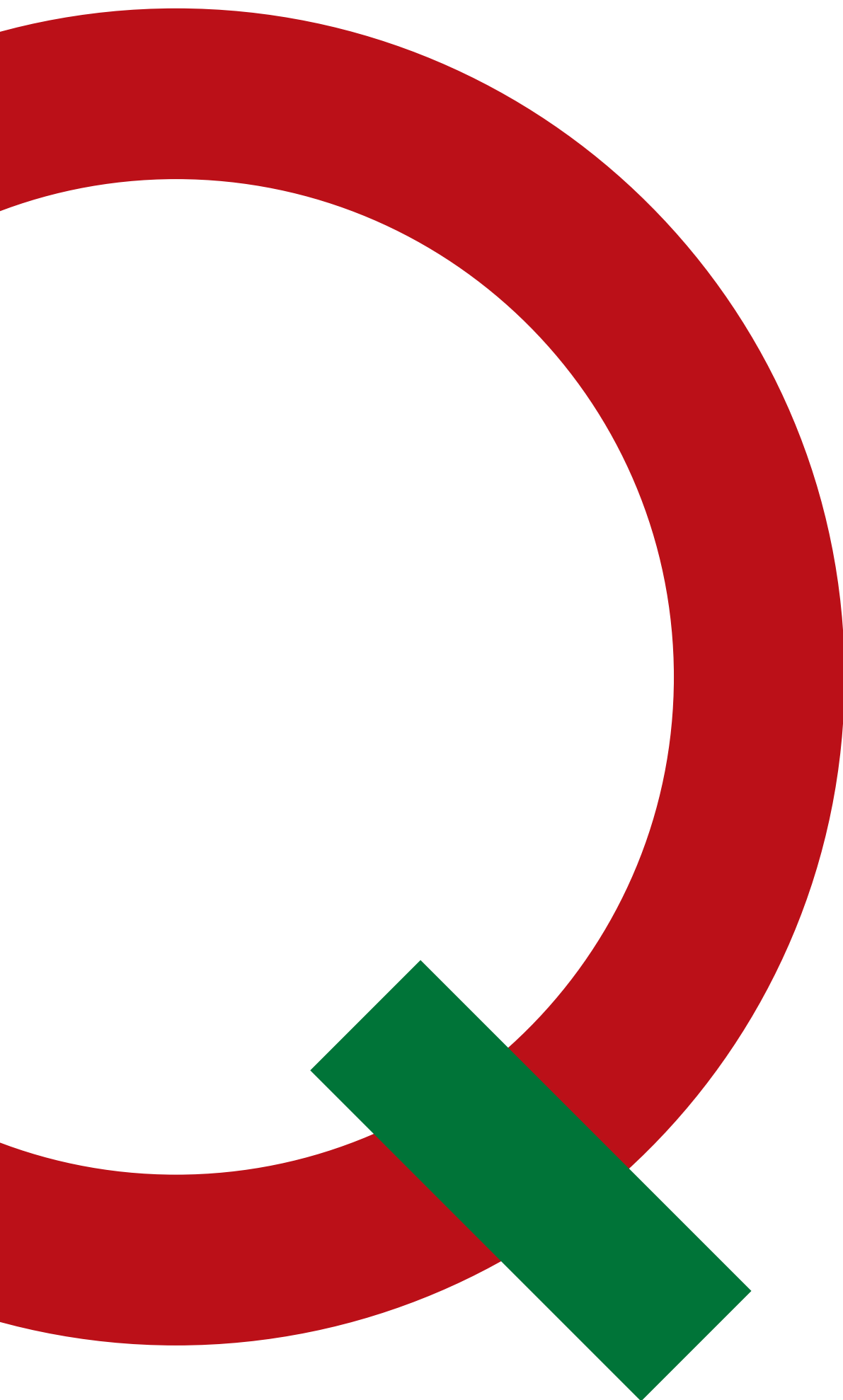
ANNEXE :

LISTE DES PARTICIPANTS

N°	NOMS ET PRENOMS	FONCTIONS /STRUCTURE
1	SALO JEAN EVARISTE	PCG SCEB
2	TANOUEH AMON MARC	COORDINATEUR SCEB
3	LOUKOU KOFFI	PRODUCTEUR SOCODO
4	CISSE SOULEYMANE	PRODUCTEUR ECAMOM
5	BENIE KACOU EHOUSSOU	PRODUCTEUR RCE /FLO
6	ATSE OSSEY FRANCIS	PCA RICE
7	BRUNO RODNEY	RESP PRODUCTION FECCANO
8	FRANCOIS CARNES	AT AVSF HAITI
9	BARRO MOUSSA	ATN-AVSF
10	ZONGO ALASSANE	TRESORIER SCOOPRADI
11	FORTIN BLEY	PRESIDENT FTA-WAN
12	JACQUES ABOULE	FTA WAN
13	BELCHI PAUL	MAX HAVELAAR FRANCE
14	KOUADIO KOUAKOU ANTOINE	SG SOCOPEM
15	VEH LOUH ETIENNE	SCOOPS HT GBIAN BIAKHA
16	LUIS MENDOZA AWILAR	APPCACAO
17	LOKPO EDMOND BRICE	INTERPRETE
18	RAMADISON LAJA	TECHNICIEN VCLS MADAGASCAR
19	MERISON SERGE	R.P AVSF
20	MAIZAN KOBENA YOMAHON PAUL	COOPCA KF PCA
21	KOUAKOU KOUAKOU GEORGES	PCA SCOOPACA
22	KOUAKOU KOFFI CHRISTOPHE	COOPADEF
23	PAUL KANGAH	SGA CANN COOP-CA
24	BAGBILA JOEL	CHARGE CERTIFICATION ECOCERT
25	TAUPIAC CHRISTIAN	AVSF-CA
26	GUITTARD BARBARA	AVSF-SIEGE
27	BOSCHER CHRISTOPHE	AVSF-CI
28	CHOTARD ANAIS	AVSF
29	YAO YAO NESTOR	PCA CAPRESSA
30	LEFEBVRE LAURENT	REP PARTENARIAT CE et RSE ECOCERT
31	AGBIN EMMANUELLE	ASSIST COORD RICE
32	KOMAN FRANCK	COORDINATEUR RICE

N°	NOMS ET PRENOMS	FONCTIONS /STRUCTURE
33	LAMAH KAMAN	ASS.COMPTABLE AVSF
34	EDWINE BENITS	GERANT UROCAL ACUADOR
35	LAWAL R AYONI	AAVSF CI
36	GALO KLA ABELLE	CIRAD
37	KOUAO ATTOH SYLVAIN	APAF-CI
38	SANON ARSENE ALAIN	UICN-PACO
39	KONAN AHOUTOU	CNRA CHEF DEPARTEMENT
40	Mme KOUASSI BEATRICE	MINISTERE DE LA SALUBRITE
41	ADRIEN BRONDEL	ETHIQUABLE
42	MANLAN BLEDOU JULES	VICE PRESIDENT RICE
43	SARRAZIN EMILIE	MAX HAVELAAR FRANCE
44	BELCHI PAUL	MAX HAVELAAR FRANCE
45	CAMALEONTE CAROLINE	ETCTERRA RONGEAD
46	VAUDRY ROMUALD	ETCTERRA RONGEAD
47	BINCTIN BARNABE	JOURNALISTE LE PARISIEN
48	RODRIGUEZ VALERIA	MAX HAVELAAR FRANCE
49	PIQUET CAROLINE	CHARGE MISSION AFD
50	KOUAKOU DJE ROBERT	COORD ADJ CAFE-CACAO ANADER
51	DUTOIS NICOLAS	RESP MARCHE CACAO MAX HAVELAAR
52	SASSA ASSI JEAN CLAUDE	SG COOP CAYAT CA
53	EBOUA JACQUES	CHEF DE SERVICE MINISTERE DE L'AGRICULTURE
54	BAILLY OHOSSI EMMANUEL	CAMBRIDGE INTERPRETE
55	DAGNOGO BAKARY	CAMBRIDGE INTERPRETE
55	ELLA FREDERIC	C.T
56	JUSTINE DJIKE	RTI
57	JOAQUIN MUNOZ	CEMOI
58	MARDOCHEE KOUASSI	RADIO CI
59	LORRAINE KOFFI	JOURNAL L'INTER
60	YABA LEGLE SEVERIN	MINADER
61	DAVID YAO	FRATERNITE MATIN
62	N'GORAN JULES	AVSF
63	GARNIER BENJAMIN	ETCTERRA RONGEAD







WWW.PROGRAMME-EQUITE.ORG

UNE INITIATIVE DE :

EN PARTENARIAT AVEC :



Siège

14 avenue Berthelot
(bâtiment F bis)
69007 Lyon - France
Christophe BOSCHER,
Responsable du
Programme Équité et
Représentant d'AVSF
en Côte d'Ivoire

c.boscher@avsf.org
www.avsf.org



Siège

45 bis, avenue de la Belle Gabrielle
94736 Nogent-sur-Marne
France
Émilie DUROCHAT,
Déléguée adjointe Relations
internationales & Vie associative,
en charge du suivi du Programme
Équité

durochat@commerceequitable.org
www.commerceequitable.org



Siège

Angré 8^e tranche,
28 BP 991 Abidjan 28
Côte d'Ivoire
Franck KOMAN,
Coordinateur

f.koman@rice-ci.com
Tél. : +255 08 19 41 39
rice-ci.com

FINANÇÉ PAR :



Siège : 13 Akosombo Road, Airport Residential Area
P. O. Box KA 9272 Airport - Accra - Ghana
Edward AKAPIRENSÉRER, Directeur régional
e.akapire@fairtradeafrica.net
www.fairtradeafrica.net